



Epreuve d'ADS Concours ENS

Les épreuves d'admissions aux ENS comportent une épreuve d'**Analyse d'un Document Scientifique** dont les modalités sont les suivantes :

- Lecture du document et préparation de l'exposé : 1h
- Présentation et discussion avec le jury durant 20 min selon les modalités suivantes :
 - présentation devant le jury selon un exposé de 10 min environ
 - discussion ensuite selon le temps restant
 - le candidat dispose d'une visionneuse numérique pour projeter ses documents écrits.

Le contenu du document étudié est en rapport avec les programmes de sciences physiques et/ou de sciences industrielles de l'ingénieur.

Remarque : à l'Ecole Polytechnique l'épreuve est similaire, mais avec la durée de préparation est de 2h et le contenu orienté sur les sciences physiques.

PREMIÈRE SÉRIE DE PRÉPARATIONS Professeur responsable O. Le Gallo

Les élèves sont regroupés par groupes de trois maxi et présents 2 heures :

- 1h pour préparer l'exposé,
- 1h ensuite pour les exposés et les discussions qui s'en suivent :
 - les deux ou trois élèves présentent successivement leurs exposés (2ou3x10 min)
 - discussion tous ensemble le temps restant.

Le lycée dispose d'une visionneuse identique à celle de l'épreuve qui permet de projeter des documents papiers au vidéoprojecteur.

Le planning est le suivant :

Mardi 13 février – salle T003

horaire	
16-18	Lalonde / Lemette / Carn

Mardi 20 février – salle T003

horaire	
16-18	Bounaim / Moreau--Ratel

Mardi 12 mars – salle T003

horaire	
16-18	Vilain / Gillier / Giraudeau

Mardi 19 mars – salle T003

horaire	
17-19	Lecomte / Lebot / Delaunay